



Maîtrise d'ouvrage déléguée



LETTRE INFO CHANTIER

LIZHER-KELAOUÏÑ CHANTIER - LA BANIIY DU CHANTIER

N°1 Octobre 2024

LYCÉE PUBLIC ROSA PARKS – ROSTRENN

La Région Bretagne est propriétaire des locaux des 116 lycées publics bretons. Elle investit, chaque année, 110 millions d'euros pour moderniser et entretenir ce patrimoine afin d'offrir un cadre de vie agréable et adapté aux lycéens et aux équipes qui les entourent.

DES TRAVAUX D'AMPLEUR AU LYCÉE ROSA PARKS

Attachée à offrir de bonnes conditions de vie et d'apprentissage aux élèves, la Région investit pour moderniser le lycée Rosa Parks. Elle a délégué à SemBreizh la maîtrise d'ouvrage de deux opérations dont les travaux auront lieu de manière simultanée : la construction d'un gymnase et la restructuration des ateliers.

GO pour les travaux du gymnase

La première opération qui débute en ce mois d'octobre consiste à construire un nouveau gymnase de plus de 3 100 m² à proximité immédiate de l'existant. Utilisé par le lycée, il sera aussi ouvert aux pratiques associatives de la ville, en particulier au club de badminton.

Conçu par MAARCHITECTES, le gymnase sera composé, au rez-de-chaussée, d'une salle multisports d'une surface de 1 300 m² et de 12,40 mètres de haut et d'une salle multi-activités de près de 400 m². Largement vitré, il profitera d'un bel éclairage naturel tout en évitant les éblouissements gênant pour la pratique du badminton notamment. Vestiaires, sanitaires, bureaux enseignants,

infirmerie et espaces techniques compléteront ce premier niveau. La partie haute, accessible depuis le parvis, donnera accès aux tribunes offrant près de 290 places assises, à une salle de musculation de 200 m² et à une salle de classe notamment.

Un parking temporaire

Le nouveau gymnase étant construit sur l'emprise du parking, la salle actuelle restera accessible durant toute la période de travaux. Et, une fois le nouvel équipement mis en service, en mai 2026, elle sera déconstruite pour laisser place aux aménagements extérieurs et à la création de places de stationnement.

L'accès au site en voiture et le stationnement ne seront toutefois pas possibles durant le chantier. Un parking temporaire est aménagé chemin de Campostal, à 300 mètres de là. Des cheminements piétons sont signalés. Seuls les riverains résidents et les véhicules de chantier pourront utiliser l'Impasse du Gymnase.



© EPI Images / Région Bretagne

« L'ambition de la Région Bretagne est de faire des lycées publics bretons des lieux propices à l'apprentissage, évidemment, mais aussi, à l'épanouissement et à l'engagement de nos jeunes. En 2024, nous dédions 15 % du budget régional (297 M€), à la vie lycéenne : dotations aux établissements, restauration, hébergement, équipements, entretien et adaptation du bâti. Dans ce cadre, rénover le patrimoine bâti des lycées pour qu'il soit à la fois fonctionnel mais aussi performant d'un point de vue énergétique constitue une priorité d'action. C'est notamment le cas des projets en cours au lycée Rosa Parks. »

Loïc Chesnais-Girard,
Président de la Région Bretagne



Perspectives du futur gymnase : un bâtiment largement vitré dont les volumes jouent avec la topologie des lieux. À l'intérieur les tribunes surplombent la salle multisports.





Attention : travaux en site occupé

Mener des travaux dans un établissement en fonctionnement, qui accueille du public, impose rigueur et organisation. La sécurité des usagers et le fonctionnement du lycée restent les deux priorités de la Région. Ils font l'objet d'échanges réguliers entre les différents intervenants.

Si le chantier du gymnase est isolé du reste de l'établissement, il n'en demeure pas moins que la vigilance, le respect des limites de chantier et des cheminements temporaires signalés sont déterminants pour la bonne exécution du projet.



Restructuration des ateliers

Au premier trimestre 2025, débutera un autre chantier : celui de la restructuration des ateliers. Une belle opération qui permettra d'offrir des locaux plus fonctionnels, adaptés aux référentiels pédagogiques des formations aux métiers de la sécurité et aux métiers du sanitaire et social, mais aussi plus performants d'un point de vue thermique. Afin de permettre la continuité des cours, ces travaux seront menés en deux phases successives.

Nous aurons l'occasion de vous en dire davantage dans une prochaine lettre.

UN PROJET RESPECTUEUX DE SON ENVIRONNEMENT

Recours aux énergies renouvelables

Alors que la Région veut accroître la production d'énergie renouvelable en Bretagne, elle valorise les surfaces disponibles sur son patrimoine bâti pour y installer des panneaux photovoltaïques. Ainsi, la partie haute de la toiture sera dotée de près de 900 m² de panneaux photovoltaïques (l'équivalent de plus de 12 terrains de badminton). La production sera autoconsommée par le lycée. Le gymnase sera également doté d'une chaudière biomasse.

pour les reloger.

Avec l'aide de Biotop et Arcom, des accès dédiés ont d'abord été créés dans les autres bâtiments de l'établissement pour les inviter à venir y nicher. Les orifices qu'ils utilisaient seront prochainement rebouchés.

Création d'une venelle piétonne

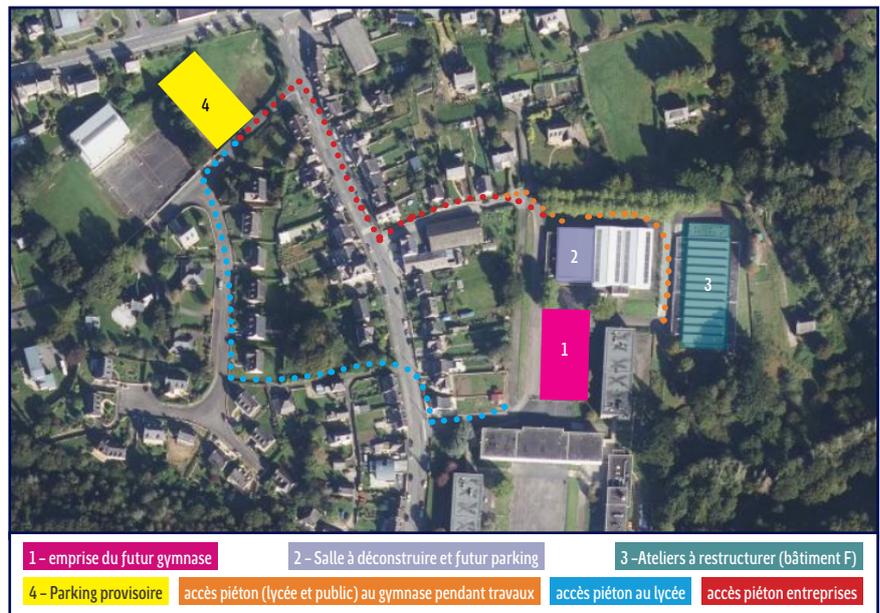
Autour du nouvel équipement seront aménagées 65 places de stationnement dont 50 auront un revêtement perméable facilitant l'infiltration des eaux de pluie. Les véhicules pourront y accéder depuis l'impasse du gymnase existante.

Par ailleurs, pour sécuriser l'accès des piétons, une liaison douce sera créée. Elle sera notamment utilisée par les lycéens.

Préserver la biodiversité

Des chauves-souris avaient élu domicile dans les sous-sols du gymnase et des ateliers (bâtiments F), des mesures ont été prises

LOCALISATION DES TRAVAUX ET ACCÈS



Les intervenants du projet Gymnase

Maîtrise d'ouvrage : Région Bretagne
Maîtrise d'ouvrage déléguée : SemBreizh
Maîtrise d'œuvre : Maarchitectes (mandataire du groupement)
Opryme Ingénierie, BSO Bâti Structure Ouest, EURL Leclerc, Acoustibel, AD-Inge, AT-Ouest, Armor Ingénierie.

Les chiffres du projet Gymnase

Montant de l'opération : **8,15 millions d'euros TTC** (études et travaux)
Durée des travaux : **24 mois**
Superficie : **3 113 m²**
Hauteur maximale : **12,4 mètres**
Panneaux photovoltaïques : **900 m²**

Avec la participation de



RÉGION BRETAGNE
RANNVRO BREIZH
REJION BERTÈGN



283 avenue du Général Patton - CS 21101 - 35711 Rennes cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10 | twitter.com/regionbretagne
facebook.com/regionbretagne.bzh | [@region.bretagne](https://region.bretagne)
www.bretagne.bzh